



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 avril 2018

Version mise à jour, date de publication antérieure: 16 septembre 2005

Niger

La Mare de Tabalak



Date d'inscription	16 septembre 2005
Site numéro	1494
Coordonnées	15°01'36"N 05°49'14"E
Superficie	107 100,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La mare de Tabalak est située dans le Département de Abalak (107100 ha, 005° 63' 108" et 005° 68' 395" de longitude Est et 15° 04' 352" et 15° 11' 445" latitude Nord). C'est une mare intérieure, naturelle, permanente, alimentée par les eaux de ruissellement d'un vaste bassin versant. Elle se trouve dans une vallée active très ancienne qui date de la période où le Sahara était certainement beaucoup moins sec qu'aujourd'hui. Située dans une zone climatique de transition entre le Sahara au Nord et le Sahel au Sud et comprise entre les isohyètes 200 et 400 mm, la Mare de Tabalak est une des plus importantes mares intérieures du Niger. Elle se trouve dans le lit d'une vallée active ; la vallée de Tadiss dont le bassin versant fait partie du grand ensemble du Bassin des Oullimendens qui alimente d'autres vallées dont celles de Keita et le dalol Maouri. La mare est entourée par un cordon de dunes de sable mouvant surtout dans la partie Nord et Nord-Est. Plus au Sud et au Sud-Ouest elle est bordée par un plateau de faible altitude.

Tabalak est une mare relativement récente. En effet, jusqu'en 1953, à l'emplacement actuel de la mare s'étendait une étendue marécageuse densément boisée (peuplement naturel d'*Acacia nilotica* et *Balanites aegyptiaca*).

La mare qui était alors une petite et temporaire zone humide a connu une extension significative et est devenue permanente dans les années 70 à la suite de la rupture de la digue du kori d'Ibaga occasionnée par des torrents. C'est pendant la même période que le village de Tabalak s'était installé. Les habitats du village étaient originaires des terroirs voisins mais aussi de contrées éloignées comme Konni et Nigéria.

De part sa position géo-climatique, au milieu d'une zone aride, la mare de Tabalak est une zone humide qui joue un rôle important dans le maintien de la diversité biologique et contribue de manière substantielle au développement des activités socio-économiques des populations locales qui y tirent l'essentiel de leurs ressources vitales à travers l'agriculture, l'élevage et la pêche.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Mr. Ali Laouel ABAGANA
Institution/agence	Coordonnateur du Projet Niger Fauna Corridors
Adresse postale	BP 11 854 , Niamey/Niger
Courriel	aliabagana@gmail.com
Téléphone	+227 96 28 87 50

Compilateur 2

Nom	ISSA Mariama ALIOMAR
Institution/agence	Direction de la Faune de la Chasse et des Parcs et Reserves
Courriel	mariomar_issa@yahoo.fr
Téléphone	+227 90 75 74 09

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2017
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	La Mare de Tabalak
---	--------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

C'est tout le bassin versant de la mare de Tabalak qui est pris en compte dans cette superficie.
--

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Tahoua
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Abalak

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays?	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
--	--

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Zone Désertique

Autre système de régionalisation biographique

Sahel /Sahara
La végétation terrestre est caractéristique d'une zone biogéographique particulière en transition entre le Sahel au Sud et le Sahara au Nord

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres raisons

La mare de Tabalak se trouve dans une zone climatique en transition au Sahel, au Sud et le Sahara au Nord entre les isohyètes 200 et 400mm. Elle est un exemple représentatif de type de zone humide naturelle en plein Sahel, à la lisière du Sahara.

De part sa position géographique, la mare de Tabalak est une zone humide qui joue un rôle important dans le maintien d'une diversité biologique d'une région biogéographique particulière : La zone de transition entre le Sahara et le Sahel.

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

* La diversité biologique végétale est composée par des centaines d'espèces végétales herbeuses dont *Cenchrus biflorus*, *Aristida* spp *Echinochloa* spp, *Solanum nigrum*, *Brachiaria* spp, *Typha australis* et ligneuses locales et exotiques comme *Vachellia nilotica*, *Vachellia tortilis*, *Bauhinia rufescens* et *Bauhinia reticulatum*, *Acacia albida*, *Balanites aegyptiaca*, *Eucalyptus camaldulensis*, *Prosopis juliflora*, etc.

La végétation naturelle et les plantations artificielles offrent à Tabalak un paysage verdoyant et remarquablement beau au milieu d'une zone désertique.

* La diversité biologique animale

Plusieurs espèces de faunes notamment les oiseaux d'eau migrateurs et sédentaires qui se comptent par centaine (voir annexe : résultats des dénombrements des oiseaux d'eau). Les principales espèces recensées sont les échasses, les limicoles et les canards. Certaines espèces comme la grue couronnée (*Balearica pavonina*) rare dans les autres régions du pays est régulièrement observée sur la mare de Tabalak. C'est ainsi qu'a été observé 43 individus en 1992, 5 individus en 1999 et 9 individus en 2000 et 100 individus en 2001 (DFPP, 2001).

C'est une zone de transition très importante pour les oiseaux migrateurs et également un habitat de certaines espèces rares d'oiseaux d'eau comme la grue couronnée.

La faune aquatique est composée de crustacées, de batraciens (crapauds, grenouilles) et de poissons dont *Clarias lazera* introduite depuis 1965, *Lates niloticus* et *Tilapia niloticus* récemment introduites.

Les mammifères y sont représentés par les petits rongeurs ; rats, écureuils, hérissons, souris et gerboises. Très rarement on rencontre à côté de la mare la gazelle dorcas et le phacochère.

- Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Balanites aegyptiaca</i> 	Dattier du désert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Bauhinia reticulata</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT 	<input type="checkbox"/>		
<i>Bauhinia rufescens</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Cenchrus biflorus</i> 	Cram-cram	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Eucalyptus camaldulensis</i> 	Gommier rouge	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT 	<input type="checkbox"/>		
<i>Faidherbia albida</i> 	Acacia Albida	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Prosopis juliflora</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT 	<input type="checkbox"/>		
<i>Solanum nigrum</i> 	Morrelle noire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Vachellia nilotica</i> 	Acacia nilotica	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Vachellia tortilis</i> 	Acacia tortilis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		

La diversité biologique végétale

est composée par des centaines d'espèces végétales herbacées dont *Cenchrus biflorus*, *Aristida* spp *Echinochloa* spp, *Solanum nigrum*, *Brachiaria* spp, *Typha australis* et ligneuses locales et exotiques comme *Acacia nilotica*, *Acacia raddiana*, *Bauhinia rufescens* et *Bauhinia reticulatum*, *Acacia albida*, *Balanites aegyptiaca*, *Eucalyptus camaldulensis*, *Prosopis juliflora*, etc.

La végétation naturelle et les plantations artificielles offrent à Tabalak un paysage verdoyant et remarquablement beau au milieu d'une désertique.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification	
			2	4	6	9	3	5	7									8
Oiseaux																		
CHORDATA/AVES	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Ouette d'Égypte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2519	1999-2002	14	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Balearica pavonina</i>	Grue couronnée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	100	2001	1	VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Possibilité d'ajouter Critère 2 car vulnérable	
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Clarias gariepinus</i>	Poisson-chat africain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		introduite depuis 1965
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lates niloticus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		espèce récemment introduite
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Tilapia zillii</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		espèce récemment introduite
Autres																		
CHORDATA	<i>Amphibia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

La diversité biologique animale

Plusieurs espèces de faunes notamment les oiseaux d'eau migrateurs et sédentaires qui se comptent par centaine (voir annexe : résultats des dénombrements des oiseaux d'eau). Les principales espèces recensées sont les échasses, les limicoles et les canards. Certaines espèces comme la grue couronnée (*Balearica pavonina*) rare dans les autres régions du pays est régulièrement observée sur la mare de Tabalak. C'est ainsi qu'a été observé 43 individus en 1992, 5 individus en 1999 et 9 individus en 2000 et 100 individus en 2001 (DFPP, 2001).

C'est une zone de transition très importante pour les oiseaux migrateurs et également un habitat de certaines espèces rares d'oiseaux d'eau comme la grue couronnée.

La faune aquatique est composée de crustacées, de batraciens (crapauds, grenouilles) et de poissons dont *Clarias lazera* introduite depuis 1965, *Lates niloticus* et *Tilapia niloticus* récemment introduites.

Les mammifères y sont représentés par les petits rongeurs ; rats, écureuils, hérissons, souris et gerboises. Très rarement on rencontre à côté de la mare la gazelle dorcas et le phacochère.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La mare présente les caractéristiques écologiques suivantes :

* le milieu aquatique : il est dégagé de toute végétation en dehors de la microflore méconnue. L'eau de la mare est peu turbide et de très bonne qualité (consommée directement par la population locale). La faune aquatique est composée de crustacées (huîtres), de batraciens (crapauds, grenouilles, et autres) et de poissons (Clarias lazera introduite depuis 1965, Lates nilotica et Tilapia niloticus récemment introduites).

* les zones d'inondation représentent les 2/3 de la superficie de la mare. La végétation y est plus dense. La strate herbeuse est composée de graminées annuelles telles Cenchrus bifloris et Aristida spp. Sur les berges de la mare et dans le plan d'eau on rencontre des espèces plutôt rupicoles dont Echinochloa spp, Solanum nigrum Brachiaria spp et Typha australis qui est une espèce envahissante. La végétation ligneuse se compose des espèces locales comme Acacia nilotica, Acacia raddiana Bauhinia rufescens et Bauhinia reticulatum, Acacia albida, Balanites aegyptiaca. Mais le peuplement artificiel est plus important et se compose principalement de Eucalyptus camaldulensis, Prosopis juliflora, Acacia senegal, Azadirachta indica.

Les plaines d'inondation constituent des zones de reproduction et de développement de poissons mais aussi des zones de cultures de décrue, de maraîchage et de l'arboriculture. Elles fournissent également du pâturage de décrue et de bois de service et de chauffe. Les sols hydromorphes, argileux et sablo-argileux sont très favorables aux cultures de la dolique, de manioc, de sorgho, de la patate douce et de l'oignon.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		Représentatif

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
<i>Typha domingensis</i>		Potentiellement	Aucun changement

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BWh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)

Dans cette région la saison des pluies se caractérise par :

- une saison sèche d'Octobre à mai ;
- une saison pluvieuse de Juin à septembre avec une moyenne pluviométrique annuelle de 345,76 mm ;
- des grandes amplitudes thermiques annuelles : 42°C en avril-mai et 10°C en décembre- janvier.

Actuellement les variations climatiques locales et les changements climatiques globaux qui se manifestent principalement par des sécheresses récurrentes dans le Sahel induisent une tendance générale à l'aridification de toute la zone climatique et à la disparition de nombreux plans d'eau de surface.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Son bassin versant fait partie d'un grand ensemble ; le bassin des oullimendens qui alimente les vallées de Tadiss, de Keita- Bagga – Dan Douchi et de la Maggia qui se joignent plus à l'Ouest dans l'arrondissement de Dogondouchi dans le Dallol Maouri (affluent fossile du fleuve Niger sur sa rive gauche).
Le site appartient au bassin versant du Fleuve Niger

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols sont principalement de type : hydromorphes, argileux et sablo-argileux très favorables aux cultures de la dolique, du manioc, du sorgho, de la patate douce et d'oignon.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le bilan hydrologique de la mare permet de comprendre que le système d'alimentation est le ruissellement des eaux de pluies à partir du bassin versant. En effet, il ressort de l'étude conduite par le même Laboratoire d'Ecologie Appliquée de Venise / Italie (STER) la même année 1976 que la mare se trouve dans un équilibre entre les apports de précipitations et l'évaporation. L'écoulement vient pour la plus grande part du grand bassin versant de la vallée d'Ibaga au Sud caractérisé par des sols imperméables. Les apports du bassin du Nord et de la vallée principale aux sols beaucoup plus perméables n'ont presque aucune importance (STER, 1976).
Le régime de la mare bien que permanente est soumis aux aléas climatiques très peu favorables dans le contexte du Sahel.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrivez d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Les autres terres du bassin versant et des dunes de sables constituent les parcours pastoraux.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	Moyen
Matériel génétique	Espèces ornementales (vivantes et mortes)	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Moyen
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Spirituels et d'inspiration	Valeurs esthétiques et d'appartenance	Moyen

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Le village de Tabalak est récemment créé à cause du chantier de travaux de construction de la route de l'uranium dans les années 1970.

Les principales activités des populations autochtones (touareg et haoussa) sont l'agriculture et l'élevage.

Quant aux pêcheurs exploitant la mare, ils sont pour leur majorité des exodants saisonniers qui ne pratiquent aucun rite sur la mare en dehors de la fête d'ouverture de la pêche organisée par la coopérative des pêcheurs.

Mais, malgré cet état de fait, les populations autochtones et allochtones, agriculteurs, éleveurs et pasteurs ont un intérêt particulier pour cette mare qui leur procure toutes les ressources. L'histoire de la mare et celle du village se confondent : la création du village même et son épanouissement sont intimement liés à la mare et aux diverses opportunités qu'elle offre.

En effet les riverains essentiellement ruraux vivent des ressources et des services de la mare. Les principales activités y sont l'agriculture, l'abreuvement des animaux, l'élevage, la pêche et les usages familiaux.

- La pêche à elle seule occupe une bonne partie de la population active et permet au village de faire des recettes de l'ordre de 30 000 000 à 100 000 000 F CFA par an pour un volume moyen de 100 à 300 tonnes de poisson produit ;

- le microclimat relativement humide permet le développement des activités agricoles autour de la mare notamment les cultures de décrues (dolioue, maïs, manioc, oignon, ...), le maraîchage et l'arboriculture fruitière. Les superficies exploitées autour de la mare avoisinent 600ha et profitent à environ 5 400 personnes regroupées en 12 villages.

- les peuplements forestiers naturel et artificiel fournit de bois d'énergie et de servie à la population locale ;

- la présence de l'eau contribue à la mise en place de paysages exceptionnellement beaux qui font de Tabalak un site touristique potentiel. l'autre atout touristique du site est l'existence d'une route butimée qui le traverse (la RTA).

- l'eau d'assez bonne qualité est utilisée aussi bien pour l'irrigation des cultures que pour la consommation de l'homme et l'abreuvement du bétail ;

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

La juridiction territoriale est exercée par l'Etat à travers les services administratifs du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire et les collectivités dans le cadre de la décentralisation et le MH/E/LCD.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Direction de la Faune de la Chasse, et des Parcs et Reserves.

Adresse postale:

BP 575 Niamey-Niger.

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Prélèvement de plantes terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Exploitation et prélèvement du bois			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Défrichement/changement d'affectation des sols			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Espèces indigènes problématiques	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Sécheresses	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Déplacement et modification de l'habitat	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Contrôle d'animaux exotiques envahissants	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

La Direction nationale de l'hydrologie qui assure le suivi de la mare ne fait que des relevés de niveau d'eau.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

1°) CHARHA. S, 2001 ; indicateurs d'existence d'avantages potentiels de la mare de Tabalak. – Mémoire de fin d'études Cycle Ingénieurs des techniques agricoles (option Eaux et Forêts) Faculté d'agronomie de l'Université de Niamey /Niger.
2°) DFPP, 2001 ; rapports de dénombrement des oiseaux d'eaux, 1992-2002 3°) DDE Tahoua, 1999/2000 ; rapports d'activités
3°) STER, 1977 ; les mares aménageables des départements de Zinder et de Tahoua- rapport d'études.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<1 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Tabalak (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 26-10-2017)



Tabalak (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 26-10-2017)



Tabalak (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 26-10-2017)



Tabalak (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 26-10-2017)



Tabalak (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 26-10-2017)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<2 fichier(s)>

Date d'inscription 2005-09-16